

PRE PROGRAMME

11è ASSISES DU MEDECIN HOMEOPATHE

Jeudi 23 mars 2023 - VISIOCONFERENCE

HOMEOPATHIE ET SANTE ECO-RESPONSABLE

Grand témoin : Dr Jacqueline Peker

9h15 : Ouverture des Assises - **Dr Charles Bentz, Président du SNMHF**

9h30 : **Santé éco-responsable** : Intervention de 3 laboratoires – **Dr Caron** sur déchets médicamenteux – **Dr Bentz** sur iatrogénie et antibiorésistance.

11h00 : Pause

11h30 : Un mot-clé (key-note) : transmettre notre expertise aux nouveaux homéopathes
Dr Marilu Caron-Philippon

11h45 : L'homéopathie et la science à l'épreuve des faits, de la connaissance, de l'expérience et du bon sens ... **Dr Pascal Neveu**

12h30 – 14h00 : Pause déjeuner

14h00 : **Pr Léoni Bonamin** (Brésil) : un sujet sur sciences et recherche. (Titre définitif en attente)

14h45 : L'enseignement des thérapies complémentaires à l'université - les propositions du Collège Universitaire des Médecines Intégratives et Complémentaires CUMIC
Pr Fabrice Berna - Pr de psychiatrie à Strasbourg

15h15 : Question juridique : Gestion des conflits familiaux au cabinet médical
Dr Patrick Théron - Président du Conseil de l'Ordre des médecins du Val-de-Marne

16h15 : Discussion avec les participants

17h00 : Conclusion – **Dr Charles Bentz**

INSCRIPTION

11^è ASSISES DU MEDECIN HOMEOPATHE

Jeudi 23 mars 2023 - VISIOCONFERENCE

HOMEOPATHIE ET SANTE ECO-RESPONSABLE

NOM :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Port :

Mail (obligatoire) :

Inscription aux 11^è Assises par visioconférence :

Participants : 45 €

Jeunes diplômés ou installés depuis – de 5 ans : GRATUIT (à justifier)

Médecins retraités : 20 €

Nouvelle adhésion à cotisation réduite au SNMHF, participation aux Assises comprise : 100 € (réservée aux médecins homéopathes)

Merci d'envoyer votre bulletin par mail (snmhf@club-internet.fr) ou par courrier si règlement par chèque bancaire GOMED-SNMHF – 34, rue Laffitte 75009 PARIS

Le règlement peut être effectué soit par virement en indiquant bien votre nom et prénom (Iban : FR76 3000 3014 7600 0372 8456 534), soit par chèque à l'ordre du SNMHF.

Le lien de connexion vous sera envoyé par mail après réception du règlement.